FCSB
Fédération
Centres Sociaux &
Socioculturels de
Bretagne

Communiqué de presse

23 janvier 2024

Faire plus avec moins : l'impossible équation des centres sociaux

Depuis 100 ans, les centres sociaux, plus grand réseau social de France, sont essentiels dans nos villes, nos quartiers et nos campagnes, pour permettre l'accueil de toutes et tous, l'accès à des activités sociales, de loisirs, culturelles, éducatives et pour faire vivre les solidarités. Lieux de vie et de rencontre, espaces d'expression et de construction de projets portés par et pour les habitant·es, ils sont des ferments de dynamisme et d'attractivité d'un territoire autant qu'un terreau fertile d'une société démocratique, juste et ouverte.

Or, les centres sociaux sont aujourd'hui fragilisés par des financements publics qui ne sont plus à la hauteur des besoins alors que la situation sociale s'aggrave. Des premières mesures ont été prises mais elles restent insuffisantes pour leur permettre de continuer à remplir leur mission et pour assurer leur pérennité.

Le 31 janvier, les centres sociaux de la Région Bretagne sont mobilisés

Confrontés à de multiples interlocuteurs - État, organismes sociaux, collectivités – qui se renvoient la balle, les centres sociaux appellent à la **coresponsabilité des acteurs nationaux, régionaux et départementaux de la cohésion sociale pour apporter un soutien en urgence et construire des réponses pérennes.**

Pour porter cet appel, mais aussi alerter sur la situation actuelle et ses conséquences pour les habitant·es et les communes, les centres sociaux, accompagnés par notre Fédération, organisent le 31 janvier une action de mobilisation dans l'espace public.

Rendez-vous le 31 janvier :

- A Auray, de 11h à 15h pour un rassemblement **place de la Pompe**, ainsi qu'à 11h, salle du Petit Théâtre **pour une conférence de presse.**

- A Brest, rendez-vous de 10h30 à 14h **Place de la Liberté** pour un rassemblement ainsi qu'à 11h **pour un point presse.**

- A Rennes, de 10h30 à 15h pour un rassemblement à la **Maison des Squares au Polyblosne**, 1 bd Yougoslavie ainsi qu'à 11h, **pour une conférence de presse.**

Cette mobilisation va rassembler les équipes de nombreux centres sociaux, mais aussi habitant·es, élus locaux et partenaires soutenant la démarche, pour interpeller ensemble les acteurs de la cohésion sociale. Elle se déroulera en même temps que d'autres actions phares portées par les centres sociaux partout en France.

Pour couvrir la mobilisation du 31 janvier, pour une interview ou
pour un reportage en centre social,
veuillez nous contacter :

Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de Bretagne :

Auray : Charline Moreau – Déléguée Fédérale – charline.moreau@centres-sociaux-bretagne.fr - 07 75 95 28 18

Brest : Ronan Pérot – Délégué Fédéral – ronan.perot@centres-sociaux-bretagne.fr - 07 84 80 21 15

Rennes : Muriel Delanoue – Déléguée Fédérale – muriel.delanoue@centres-sociaux-bretagne.fr - 07 84 80 00 95

Un centre social, c'est quoi ?

Acteurs d'éducation populaire et des politiques publiques et garants d'un accueil inconditionnel, les centres sociaux font vivre la mixité, la cohésion et le lien social avec les habitant·es et en coopération avec les pouvoirs publics. Présents partout en France, ils sont ouverts à toutes et tous, de la petite enfance au grand âge.

83 centres sociaux et **61** EVS sur la Bretagne

138 213 usagers

3084 salariés

10 590 bénévoles élus et bénévoles d'activités

Source Senacs 2022

Une équation impossible à tenir

L'action des centres sociaux repose sur des équipes dont les conditions de travail et la reconnaissance sont essentielles pour leur permettre de mener à bien leurs missions.

Aujourd'hui, les structures ne parviennent plus à faire le grand écart entre des demandes en termes de lien social, d'urgence sociale et d'animation qui ne cessent d'augmenter, et un investissement public qui n'est pas à la hauteur. La surcharge administrative et les exigences sans cesse accrues envers les structures placent les centres sociaux dans des situations où les contraintes de gestion s'imposent au détriment de la qualité du projet.

Les structures de développement social local présentent des déficits allant de 4% à plus de 20%, ces déficits sont la résultante d'une succession de causes multifactorielles allant d'un manque de soutien des politiques publiques concernant la reconnaissance des professions (salaires bas depuis des décennies) ce qui induit un manque d'attractivité des métiers. A cela s'ajoute l'inflation que subissent de plein fouet les structures sans augmentation significative des subventions. Depuis des années le tissu associatif répond de plus en plus à des appels à projets pour équilibrer les budgets tant bien que mal.

Sans un soutien financier pérenne et à la hauteur de l'État et des partenaires des centres sociaux, la réponse à cette équation sera – et est déjà – la réduction ou la fermeture de services et d'activités (baisse de la capacité d'accueil collectif des enfants, annulation d'animations culturelles, non reconduction d'ateliers d'apprentissage du français, restriction des horaires d'ouverture, postes non reconduits, dynamiques citoyennes qui s'éteignent…) avec des conséquences pour les habitant·es (situations d'isolement qui augmentent, territoires qui s'appauvrissent et qui perdent des emplois, voire fermeture de centres…).

L'appel aux coresponsables de la cohésion sociale pour mettre tout le monde autour de la table : vers un rendez-vous national de la cohésion sociale

Les mobilisations portées le 31 janvier prochain dans notre région comme partout en France marqueront l'invitation du réseau des centres sociaux, des habitant·es, d'élus et de partenaires, à un rendez-vous national de la cohésion sociale fin février ou début mars 2024. Cette invitation est adressée aux ministres concernés par les politiques de solidarités, de cohésion des territoires, de jeunesse, de vie associative, aux Caisses Nationales d'Allocations Familiales et d'Assurance Vieillesse ; et aux associations des Maires, des Intercommunalités et des Départements de France.

Ce rendez-vous entend faire vivre et acter le principe de coopération et de coresponsabilité, incarnés par les centres sociaux et nécessaires à une société démocratique et juste. Les centres sociaux attendent de ce temps des engagements : à débloquer un fonds de soutien exceptionnel à court terme, et à repenser les conditions de la coopération et un modèle économique en cohérence avec le sens et l'approche du projet centre social à plus long terme.